



ADEME & VOUS

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



M TA TERRE, UN SITE POUR LES ÉLÈVES DE COLLÈGES ET LYCÉES

Développé par l'ADEME, le site www.mtaterre.fr a pour objectif d'aider les élèves des classes de collèges et lycées à approfondir les sujets des programmes scolaires liés

au développement durable : villes durables, énergies, ressources naturelles, déchets, ainsi que pollutions des sols, de l'air et de l'eau. Ce site est également utilisé par les enseignants pour préparer leurs cours ou comme support pédagogique en classe. Il s'articule autour de cinq rubriques principales (actualités, vidéos courtes, dossier du mois, bons réflexes pour agir au quotidien, préparation d'exposés en lien avec le programme scolaire). Le dossier de ce mois traite de l'alimentation durable.

S.-P.M.

www.mtaterre.fr

DES AUDITS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une campagne d'audits de 44 bâtiments publics a été lancée conjointement par le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Communauté de communes La Grandvallière (39). Cette action s'inscrit dans la démarche de Territoire à énergie positive menée par les deux collectivités et soutenue par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cette opération répond à la demande des communes, limitées en services techniques, d'être accompagnées dans leurs projets de rénovation. L'objectif est la rénovation énergétique BBC des bâtiments mais aussi d'optimiser ou de repenser leurs usages. Les rénovations envisagées respecteront bien entendu les spécificités et les qualités architecturales du patrimoine bâti haut-jurassien. Cette opération apportera des compétences et un accompagnement aux communes et permettra de rénover un potentiel de 50 000 m² de bâtiments publics.

J.-Y.R.

c.zakin@parc-haut-jura.fr
Parc naturel régional du Haut-Jura | Tél. 03 84 34 12 30

UN PARTENARIAT ADEME-RÉGION SUR LES DÉCHETS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME vont signer un Contrat d'objectifs pour une dynamique régionale déchets économie circulaire. Ce contrat de trois ans engage la Région pour la rédaction d'un ambitieux Plan régional de gestion des déchets. Les axes de cet engagement sont l'intégration dans ce plan d'une feuille de

route Économie circulaire, la préfiguration d'un observatoire régional des déchets et la mise en place, en partenariat avec l'ADEME, d'une dynamique d'animation du territoire pour la prévention et la gestion des déchets et pour le développement de l'économie circulaire. En contrepartie, l'ADEME aidera techniquement et financièrement l'ingénierie de la réalisation de ces trois axes à hauteur de 450 000 euros. Le contrat sera signé par le président de l'ADEME et la présidente de Région le 17 mars 2017.

frederic.jan@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 69

24 h/24, DES FORMATIONS EN LIGNE DÉDIÉES AU BÂTIMENT

L'ADEME et le Plan bâtiment durable lancent la première plateforme de formation de type MOOC (*massive open online courses*) dédiée au bâtiment durable. Les formations sont gratuites, en ligne et accessibles 24 h/24. Elles sont ouvertes à tous, professionnels du bâtiment, bureaux d'études, artisans, particuliers... Les cours donnent la possibilité d'échanger entre participants et avec les enseignants sur des forums dédiés. Sur le MOOC Bâtiment durable, vous pourrez acquérir les connaissances et compétences qui permettent de répondre aux enjeux de la transition énergétique, mais aussi de la transition numérique, qui impactent les nouveaux métiers et savoir-faire du bâtiment. De la rénovation énergétique à l'optimisation de la gestion des chaufferies en passant par les matériaux biosourcés et la modélisation des données du bâtiment, une dizaine de MOOC sont proposés tout au long de l'année 2017. Rejoignez dès à présent la communauté MOOC Bâtiment durable sur le site,



A.R.

<https://mooc-batiment-durable.fr>

AVEC LE FONDS CHALEUR, LE SOLEIL BRILLE SUR BESANÇON !



En 2014, la Ville de Besançon a mené une étude de potentiel pour le déploiement de l'énergie solaire. Parmi les sites intéressants, le foyer de 80 logements du CCAS, Les Cèdres, a été retenu.

À l'automne 2016, 42 m² de capteurs solaires thermiques ont été installés en toiture. Ils alimentent les logements en eau chaude sanitaire. Avec une productivité thermique attendue supérieure à 600 kWh/m²/an, l'énergie solaire couvrira près de 50 % des besoins. Le solaire thermique est particulièrement adapté aux établissements ayant une consommation d'eau chaude sanitaire importante tout au long de l'année. Son fonctionnement optimisé contribue à réduire les émissions de CO₂ tout en dégageant une économie financière substantielle. L'opération a été portée par la Ville de Besançon et a bénéficié d'un soutien financier de l'ADEME à hauteur de 60 % au titre du Fonds chaleur. Toujours disponible pour financer vos projets, le Fonds chaleur est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises.

> louison.riss@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 14

DONNER UNE SECONDE VIE AUX PLASTIQUES

Pour faciliter l'intégration de matière première recyclée dans le secteur de la plasturgie, l'ADEME a lancé l'appel à projets national Orplast. La Bourgogne-Franche-Comté a fait preuve de son dynamisme en présentant dix candidats dont six ont été lauréats. Plus de 1,3 million d'euros d'aides accompagneront ces entreprises dans leurs projets innovants. Ils permettront d'employer le plastique recyclé en plus grande quantité ou pour des utilisations nobles comme la fabrication de pièces d'aspect, à savoir celles que l'on voit et qui doivent donc être d'aspect parfait, que l'on trouve dans l'automobile, l'aéronautique, l'horlogerie... L'appel à projets a permis d'accompagner les entreprises dans les études ou la recherche et développement afin de lever les verrous technologiques à l'utilisation de plastique recyclé. Il permet également de soutenir les investissements en lien avec des modifications de process et, dans certains cas, l'acquisition de matière première secondaire. Un second appel à projets Orplast est programmé pour la fin de l'année 2017.

> fabien.dufaud@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 78

CITOYENS, IMPLIQUEZ-VOUS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les moyens de cette implication sont multiples. De façon directe, en portant un projet, en participant à son financement et/ou sa gouvernance, en participant à sa mise en œuvre et son exploitation. De façon indirecte, en se regroupant en association, en coopérative, en club d'investisseurs ou *via* un dispositif de financement participatif. Localement, plusieurs initiatives permettent aux citoyens de participer à la transition énergétique. Par exemple, la société de type coopératif ERCISOL basée à Foussemagne (90) rassemble 161 associés et développe des



projets d'énergie renouvelable dans lesquels une partie du capital de la société est ouvert aux citoyens locaux. Dans le Jura, une des six éoliennes du parc de Chamole est en cours d'acquisition par une société d'économie mixte. Elle réunit des structures publiques mais aussi environ 600 citoyens, regroupés en majorité dans la Société coopérative d'intérêt collectif Jurascic et dont les promesses d'investissement s'élèvent à près de 800 000 euros. Toujours dans le Jura, le Parc naturel régional du Haut-Jura a lancé en début d'année une opération visant à développer des centrales photovoltaïques sur les toitures selon le concept des centrales villageoises. Ces centrales développent les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Que ce soit sur ces opérations, sur d'autres qui existent ou celles qui restent à développer, chacun peut trouver une occasion de s'investir dans les énergies renouvelables.

> lionel.sibue@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 06

APPELS À PROJETS GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET ALIMENTATION DURABLE

Mieux manger et faire de notre modèle alimentaire une force pour l'avenir sont les ambitions du Programme national pour l'alimentation. Lancé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, et avec le soutien de l'ADEME depuis 2016, ce programme peut aider les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et plus globalement tous les projets relatifs à l'alimentation à forts critères environnementaux. En Bourgogne-Franche-Comté, nous félicitons le Conseil départemental de la Nièvre, lauréat sélectionné par l'ADEME pour son Projet alimentaire territorial qui prend en compte le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (agriculture, transport, distribution, transformation et consommation). En région, l'ADEME poursuit son partenariat avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt dans le cadre d'un nouvel appel à projets qui se terminera le 21 avril 2017. Celui-ci recherche des projets traitant d'alimentation durable et de gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Le but est de faire évoluer les pratiques alimentaires vers une alimentation saine, contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à moindre conséquence sur l'environnement. Le règlement de l'appel à projets est sur notre site Internet,



Em.A.

> www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Avec près de trente conseillers info-énergie, la région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un réseau efficace pour accompagner les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce réseau s'appuie sur neuf structures, chargées par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté d'apporter des conseils techniques et financiers objectifs, neutres et indépendants sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables. En 2016, ce sont près de 8 700 personnes qui ont bénéficié de conseils pour leurs projets. Par ailleurs, une douzaine de collectivités et/ou territoires expérimentent, avec des structures partenaires (ADIL, CAUE, Chambres des métiers, CAPEB, FFB...), des dispositifs territoriaux pour amplifier et améliorer la qualité des projets de rénovation énergétique dans l'habitat privé (maisons individuelles et copropriétés). Pour cela, ils favorisent la rencontre entre des projets de rénovation réfléchis et ambitieux



et une offre professionnelle qualifiée, organisée et compétente. Pour aller plus loin, la Région Bourgogne-Franche-Comté étudie la mise en place d'un service public de l'efficacité énergétique.

Ce dispositif permettra de toucher davantage de particuliers et d'optimiser l'accompagnement en s'appuyant, pour partie, sur l'existant. Plus d'information sur le site des Espaces info-énergie de Bourgogne-Franche-Comté,

L.G.

www.infoenergie-bfc.org

RECONVERTIR LES FRICHES URBAINES POLLUÉES AVEC L'ADEME

Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain et de tensions sur l'usage des sols, la reconversion des friches constitue un enjeu pour l'aménagement durable des territoires. Elles représentent des opportunités foncières pour développer des projets territoriaux ambitieux qui s'inscrivent dans une stratégie d'économie circulaire par le recyclage de fonciers dégradés.

Héritage de pratiques peu respectueuses de l'environnement, les friches s'avèrent bien souvent impropres à tout nouvel usage sans dépollution et/ou mise en œuvre de techniques de construction et d'aménagement adaptées. Pour accompagner les acteurs publics et privés dans la conduite d'opérations d'aménagement et de développement sur foncier dégradé, l'ADEME lance un appel à projets « *Travaux de dépollution pour la reconversion des friches urbaines polluées* ». Les candidats retenus pourront bénéficier d'aides aux travaux de dépollution. Les dossiers sont à déposer au plus tard le 14 juin 2017. Treize projets de ce type ont été aidés en 2016 dont un dans notre région. Pour plus d'information, contacter,



muriel.jeanneret@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 17

RÉCUPÉRER ET VALORISER LA CHALEUR PERDUE, DITE « FATALE »



Entreprises, industries, data-centers, hôpitaux, unités de valorisation énergétique..., l'ADEME lance à votre intention un appel à projets pour vous aider à récupérer et à valoriser la chaleur fatale, c'est-à-dire la chaleur produite par une activité mais pas nécessairement récupérée.

Issue de l'industrie et des data-centers principalement, la chaleur fatale constitue un énorme potentiel d'énergie à exploiter. Ainsi, la chaleur récupérée sur un procédé industriel peut servir à en alimenter un autre ou constituer une source d'approvisionnement en chaleur pour un bassin d'activité. L'étude réalisée par l'ADEME-CEREN sur le gisement de chaleur fatale établit à près de 2 000 GWh les potentiels de valorisation en Bourgogne-Franche-Comté, sur une gamme de température allant de 100 à plus de 500 °C. À titre de comparaison, ce gisement équivaut à la consommation d'électricité d'1/3 de la population de Bourgogne-Franche-Comté (hors chauffage). Les projets de récupération et de valorisation de la chaleur fatale peuvent être accompagnés par des aides à la décision puis aux investissements avec le soutien du Fonds chaleur de l'ADEME. Pour faire acte de candidature, déposez votre dossier avant le 7 avril ou le 1^{er} septembre 2017. L'appel à projets est disponible sur notre site Internet www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr rubrique À la une.

florence.morin@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 10

COACHCOPRO® POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS



Le CoachCopro® est un service web indépendant et gratuit dédié à la rénovation énergétique des copropriétés. Copropriétaires, cette plateforme web simple d'utilisation vous accompagne dans toutes les phases du projet de rénovation énergétique de votre immeuble. Après vous être inscrit, vous accéderez à des informations et à une base documentaire sur les sujets relatifs à la rénovation énergétique en copropriété : audit, travaux, acteurs, énergies renouvelables, aides financières, suivi des consommations... Vous pourrez également inviter les membres du conseil syndical, votre gestionnaire de syndic ou encore votre maître d'œuvre à rejoindre votre espace privé, sur lequel vous pourrez échanger des documents et suivre votre projet. Un conseiller info-énergie sera à votre disposition (relecture de devis, adaptation de cahier des charges, suivi des consommations...). Déployé par l'ADEME à l'échelle régionale, le CoachCopro® accompagne déjà les projets de rénovation énergétique de plus de 90 copropriétés de Bourgogne-Franche-Comté. Découvrez CoachCopro® sur www.coachcopro.com. Pour plus d'information,

J.-Y.R.



cjessica.levy@ber.asso.fr

Association Bourgogne énergies renouvelables | Tél. 03 80 66 54 57

L'ADEME ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE PARTICIPATIFS

En 2016, l'ADEME a réalisé une étude qui a mis en évidence le rôle central des collectivités locales dans l'intégration territoriale des projets de développement des énergies renouvelables



participatives. La collectivité pouvant être initiatrice des projets, acteur engagé ou simplement acteur bienveillant. Il apparaît donc nécessaire d'inciter les collectivités à se saisir du levier de la loi relative à la transition

énergétique pour porter, organiser et soutenir le développement de projets d'énergies renouvelables participatifs. À cet effet, l'ADEME a mis en place une mission d'accompagnement pour les collectivités qui souhaitent s'approprier cette dynamique, trouver des clés de réussite et prendre leur place dans le développement des projets d'énergies renouvelables. Cette mission fait suite au premier colloque régional sur le développement et le financement des énergies renouvelables par les collectivités et les citoyens, organisé par l'ADEME et qui a réuni plus de 170 participants. Pour plus d'informations et recourir à cette mission, les collectivités peuvent contacter,



lionel.sibue@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 06

12 millions

C'est le nombre de Français en situation de précarité énergétique.

PUBLICATIONS



LA TARIFICATION INCITATIVE DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS,

Avi de l'ADEME, 8 pages, novembre 2016, téléchargeable. La tarification incitative est l'objet de beaucoup d'idées reçues. Par cet avis, l'ADEME souhaite mettre en avant les impacts positifs et prépondérants de la tarification incitative dans les territoires. Il montre qu'elle permet de réduire les déchets résiduels collectés, d'améliorer la valorisation, de maîtriser voire abaisser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale, et d'impliquer 15 millions d'habitants en 2020 et 25 millions en 2025 comme le prévoit la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*.



PCAET : COMPRENDRE, CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE.

ADEME, 176 pages, décembre 2016, téléchargeable. Ce guide explique et développe toutes les composantes d'un PCAET (Plan climat-air-énergie territorial), avec l'appui de nombreux exemples de leviers d'actions, de compléments techniques et bibliographiques. Opérationnel, sans être exhaustif, il est destiné aux élus comme aux équipes en charge de la mise en œuvre de la politique climat-air-énergie du territoire ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8674.



POCHETTE DE 20 FICHES DÉCRIVANT DES ACTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

ADEME, septembre 2016, téléchargeable. Chaque fiche montre l'enjeu d'adaptation au changement climatique, l'action mise en œuvre, les bénéfices de l'action, et les enseignements utiles pour d'autres territoires et acteurs. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8790.



RÉDUISEZ VOS PERTES MATIÈRES ET VOS DÉCHETS,

un levier de compétitivité pour votre entreprise. ADEME, 6 pages, novembre 2016, téléchargeable. Cette plaquette de sensibilisation des PME, en particulier industrielles et de logistique, montre les intérêts économiques et environnementaux que ces entreprises ont d'agir sur leurs consommations de matières et sur la réduction de leurs déchets. Pour les aider à associer environnement et rentabilité de leur activité, l'ADEME peut accompagner les entreprises avec des outils et des financements adaptés à leurs besoins, ainsi qu'à travers des partenariats avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT : 15 INITIATIVES DE TERRITOIRES,

ADEME, 98 pages, juillet 2016, téléchargeable. Grâce aux 15 exemples d'initiatives territoriales de la rénovation énergétique de l'habitat privé présentés dans cet ouvrage, l'ADEME veut illustrer la dynamique des territoires pour innover et engager concrètement la transition énergétique. Ces 15 projets se voient proposer un cadre d'analyse commun articulé autour du parcours d'accompagnement du particulier, des outils financiers et de la mobilisation du secteur bancaire, et de la structuration de la filière de professionnels du bâtiment. L'objectif de rénover énergétiquement 500 000 logements par an à compter de 2017 sous-tend ces projets. Téléchargeable sur www.ademe.fr rubrique *Médiathèque*, réf. 8890.

AGENDA

28 MARS 2017

JOURNÉE D'ÉCHANGES - QUEL DÉVELOPPEMENT POUR LA MÉTHANISATION ?

Retours d'expériences et perspectives en Bourgogne-Franche-Comté. Rencontre organisée par l'ADEME, avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, à Beaune (21), à l'intention des exploitants et organismes agricoles, professionnels de la méthanisation, collectivités... Cette journée permettra un état des lieux de la filière et des installations de la région, d'échanger sur les opportunités, les avantages et les difficultés liées à la méthanisation et d'envisager les perspectives de développement pour l'avenir. Programme et inscription auprès de



> elise.aucordonnier@ademe.fr

28 ET 29 MARS 2017

5^{ES} JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES-RECONVERTIR LES FRICHES POLLUÉES,

organisées par l'ADEME et ses partenaires, à Paris (75), à l'intention de tous les acteurs concernés par la reconversion des friches. Dans un contexte de maîtrise de l'étalement urbain et de tensions sur l'usage des sols, la reconversion des friches constitue un véritable enjeu pour l'aménagement durable des territoires. Elles sont des opportunités foncières pour développer des projets territoriaux ambitieux qui s'inscrivent dans une stratégie d'économie circulaire (recyclage des fonciers dégradés). Cet événement fera un point d'avancement sur les démarches, méthodes, outils disponibles, et un retour d'expériences et de bonnes pratiques. Plus de renseignements sur



> www.reconversion-friches.ademe.fr

AVRIL ET MAI 2017

TROIS FORMATIONS POUR LES ACTEURS DU BÂTIMENT,

organisées par Bourgogne bâtiment durable, à Dijon (21), à l'intention des professionnels du bâtiment et porteurs de projets. Thèmes des formations : « Prévenir et gérer les risques liés à l'humidité dans les parois », « Insuffler une bonne qualité de l'air intérieur », « S'approprier les différentes stratégies et solutions de ventilation ». Programmes et inscriptions sur le site



> www.bourgogne-batiment-durable.fr

À NOTER DÈS MAINTENANT
27 ET 28 JUIN 2017

3^{ES} ASSISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE,

organisées par l'ADEME, Maison de la chimie à Paris (75).



ADEME Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

25, rue Gambetta - BP 26367 - F-25018 Besançon Cedex 6 / Tél. + 33 3 81 25 50 00 - Fax + 33 3 81 81 87 90

E-mail : ademe.bourgognefranche-comte@ademe.fr / Web : www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Responsable de la publication : Blandine Aubert / Responsable de la rédaction : Simon-Pierre Mosse

ISSN 2492-8496 / Conception graphique : www.tutti quanti.net / Illustrations : Desmond Bovey / Photos p. 1 : Achim Prill-Cathy Yeulet-Blazek-Lyjak-William Perugini (123rf), Arnaud Bouissou (Terra), CCHC - Imprimé sur papier Satimat Green par l'imprimerie SimonGraphic